



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p><b>Direction générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires</b> <b>Service de la Forêt, de la Ruralité et du Cheval</b> <b>Sous-direction de la forêt et du bois</b> <b>Bureau des investissements forestiers</b> Adresse : 19 avenue du Maine 75732 Paris cedex 15  Suivi par : Pierre Bouillon <b>Tél.</b> : 01 49 55 51 26 <b>Fax</b> : 01 49 55 84 06</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b> <b>DGPAAT/SDFB/N2010-3017</b> <b>Date: 07 avril 2010</b></p>
--	--

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : **28 avril 2010**

Code Epicéa : **11 53 53**

Nombre d'annexes : 2

Le Ministre de l'alimentation de l'agriculture et de la  
pêche

A

Mesdames et Messieurs les Préfets  
de région

**Objet** : stage de formation continue du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2010 organisé par la DGPAAT et la DRAAF Auvergne concernant les modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction.

**Résumé :**

La présente note de service définit les modalités d'inscription au stage de formation continue mentionné en objet. L'organisation matérielle de cette session est confiée à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne, avec l'appui de la DGPAAT/Sous-direction de la forêt et du bois et du Cemagref/Nogent-sur-Vernisson. Elle se déroulera du lundi 1<sup>er</sup> juin à 14 heures au jeudi 4 juin 2007 à 12 heures.

**MOTS-CLES** : FORMATION, CONTROLE DU COMMERCE DE MATERIELS FORESTIERS DE REPRODUCTION, RESSOURCES GENETIQUES FORESTIERES.

<b>DESTINATAIRES</b>	
Préfets de région Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt	Cemagref

Cette session est réservée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (service régional en charge du contrôle du commerce des matériels forestiers de reproduction).

Le stage portera principalement sur l'application et le contrôle de la réglementation relative à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction, en France et dans l'Union européenne.

La fiche d'inscription au stage (annexe 1) et le programme indicatif (annexe 2) sont joints à la présente note.

**Le lieu du stage :**

VVF villages « Les Balcons du Sancy »  
2 Route de Coudes  
F-63 270 PARENT  
Tel : 04 73 96 60 58 - Fax : 04 73 96 91 01  
Courriel : [parent@vfvillages.fr](mailto:parent@vfvillages.fr)

Accès ferroviaire :

Gares les plus proches : Parent-Coudes (1 km) arrêt sans billetterie  
Gare Vic-le-Comte - Tél. : 04 73 39 92 18 /// Issoire (12 km)  
Gare Clermont-Ferrand (25 km) - Tél. : 04 73 99 70 00

Accès routier :

Le village VVF se trouve à 25 km au sud de Clermont-Ferrand. De Clermont-Ferrand, prendre l'autoroute A 75 en direction de Montpellier et la sortie n° 7 «Coudes-Montpeyroux». A Coudes tournez à gauche au pont et à Parent-Gare, continuez en direction de Vic-le-Comte. Quelques dizaines de mètres après le virage, prendre la petite route à droite et suivre les panneaux VAL . En venant du sud, prendre la sortie n°8 sur l'autoroute A75.  
Coordonnées GPS : Latitude (45.623354) – longitude (3.2301226)

Hébergement : sur place (chambre individuelle ou double, suivant le nombre de participants).

Les participants préciseront leurs souhaits en matière d'hébergement et de transport en s'adressant à : Frédéric Fontvieille (courriel : [frederic.fontvieille@agriculture.gouv.fr](mailto:frederic.fontvieille@agriculture.gouv.fr)).

Les demandes d'inscription (annexe 1) devront être transmises à l'attention de Frédéric Fontvieille, revêtues de l'avis du Chef de service, au plus tard **le 28 avril 2010.**

Les contrôleurs désirant aborder des questions spécifiques lors des réunions de travail feront parvenir leurs demandes à l'attention de Pierre Bouillon (courriel : [pierre.bouillon@agriculture.gouv.fr](mailto:pierre.bouillon@agriculture.gouv.fr)).

Les frais liés à la visite sur le terrain du 3 juin seront pris en charge par la DGPAAT.

Pour les agents du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sur la base des tarifs réglementaires.

L'Adjoint au Sous-directeur de la forêt et du bois

Jean-Luc GUITTON

## ANNEXE 1 : fiche d'inscription au stage

### « Modalités d'application et de contrôle de la réglementation relative au commerce des matériels forestiers de reproduction »

#### SESSION DE FORMATION CONTINUE

Du 1er au 4 juin 2010

***Fiche d'inscription à retourner au plus tard le 28 avril 2010 à la :***

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne

A l'attention de Frédéric FONTVIEILLE

Téléphone : 04 73 42 14 73 - Télécopie : 04 73 42 16 76

Courriel : [frederic.fontvieille@agriculture.gouv.fr](mailto:frederic.fontvieille@agriculture.gouv.fr)

Madame / Monsieur.....

joignable au numéro de téléphone.....

arrivera le 1<sup>er</sup> juin 2010 : OUI  NON  si NON, autre date :

par ses propres moyens vers.....(heures)

par SNCF (gare de ... ) vers.....(heures)

*pourra être précisé ultérieurement*

désire être pris en charge à son arrivée à la gare : OUI  NON

souhaite qu'une chambre lui soit réservée :

Nuit du 1er au 2 juin OUI  NON

Nuit du 2 au 3 juin OUI  NON

nuit du 3 au 4 juin OUI  NON

Souhaite prendre les repas suivants :

Dates	Petit déjeuner		Déjeuner		Dîner	
Lundi 1 <sup>er</sup> juin			OUI	NON	OUI	NON
Mardi 2 juin	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Mercredi 3 juin	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Jeudi 4 juin	OUI	NON	OUI	NON		
<b>TOTAL</b>						

## ANNEXE 2 : programme du stage

### SESSION DE FORMATION CONTINUE

destinée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des DRAAF et aux correspondants graines et plants forestiers de l'ONF

**du 1er au 4 juin 2010**

### PROGRAMME

**Application de la réglementation sur la commercialisation  
des matériels forestiers de reproduction (directive 99/105/CE)**

DATES	HEURES	THEMES	INTERVENANTS
01/06/10	14h – 15h	Ouverture et présentation du stage Présentation de la filière forêt-bois et de l'action de l'Etat en Auvergne	DRAAF Auvergne
	15h – 18h	Présentation des évolutions réglementaires intervenues depuis 2009 – Point sur l'actualité communautaire et les travaux de la section Arbres forestiers du CTPS	DGPAAT
02/06/10	8h30 – 12h	Discussion du projet d'actualisation du manuel de procédures « Certification et contrôle des matériels forestiers de reproduction (MFR) »	DGPAAT
	13h30 – 14h30	Présentation de la stratégie nationale en matière de gestion des Ressources génétiques forestières	DGPAAT
	14h30 – 15h30	Présentation de la Commission des ressources génétiques forestières	Cemagref
	15h30 – 17h30	Gestion des ressources génétiques forestières en Auvergne	DRAAF
03/06/10	8h – 19h	Journée sur le terrain <i>Tournée pin sylvestre (visite de peuplements sélectionnés et d'une pépinière auvergnate)</i>	DRAAF Auvergne
04/06/10	9h – 12h	Rencontre avec les professionnels (semenciers, pépiniéristes, reboiseurs, propriétaires forestiers auvergnats)	DRAAF/DGPAAT/ Professionnels